

Programme de formation

DOLIBARR : GERER SON ASSOCIATION DE A à Z

But de la formation

Pratiquer aisément les fonctionnalités de Dolibarr dans la gestion courante de l'association

Compétences visées

1. Identifier ses besoins en terme de gestion
2. Créer sa session et savoir l'administrer
3. Adapter les modules Dolibarr à ses besoins
4. Etre capable de réaliser toutes les tâches de gestion nécessaire à l'association

Pré-requis

Connaissances de base en informatique bureautique et de navigation internet

Liste des référents

Référent administratif : Madame Agnès EBENE

Référent pédagogique : Madame Agnès EBENE

Référent handicap : Madame Agnès EBENE

Type de public

Tous publics

Équipements nécessaires

PC portable

Moyens pédagogiques

Le formateur proposera des introductions théoriques d'utilisation de l'outil et mettra en pratique les notions exprimées dans le cadre d'une démonstration de l'accomplissement des objectifs pédagogiques.

Les stagiaires seront amenés à mettre en œuvre tous les apports sur leur propre session

Sanction de la formation

Une attestation de présence

Méthodes pédagogiques

Mise en place d'une méthode pédagogique de type Formation-Action pour une meilleure transférabilité des apprentissages dans les situations professionnelles ciblées.

Présentation en diaporama

Pratique individuelle sur PC

Support de cours fourni sous forme numérique

Durée

35 heures (5 jours).

Programme

Identification des besoins en terme de gestion de l'association

Création de sa propre session et assurer son administration

Adaptation des modules Dolibarr à ses propres besoins

Gestion des tiers clients (création, modification et relation client)

Création de proposition commerciales et factures

Création et modification des produits et services

Suivi des règlements

Transfert en comptabilité

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur.

tarif par jour par personne

455€/jour

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

De 1 à 6 mois

Date de mise à jour

03/04/2025

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViAsso Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Agnès, notre « référente handicap » au 07 57 18 98 85 ou par mail : contact@viasso-occitanie-formation.org